

VOSGIENNE CK

CK 20-25-30-35-40-45 et 50

CHAUDIERE BOIS
BUCHES
TIRAGE NATUREL



TABLE DES MATIERES

1. DESCRIPTION DE LA CHAUDIERE.....	2
2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.....	3
3. CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES.....	4
4. RACCORDEMENT A LA CHEMINEE.....	5
5. DETERMINATION DU DIAMETRE DE CONDUIT DE FUMEE.....	6
6. VENTILATION DE LA CHAUFFERIE.....	6
7. DETERMINATION DU VASE D'EXPANSION FERME.....	6
8. MONTAGE DE LA SOUPAPE DE DECHARGE THERMIQUE.....	7
9. MODULE HYDRAULIQUE DE RECYCLAGE.....	7
10. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES.....	8
11. FONCTIONNEMENT DE LA CHAUDIERE.....	8
12. SCHEMA HYDRAULIQUE DE RACCORDEMENT.....	10
13. MAINTENANCE ET ENTRETIEN.....	11
14. CONDITIONS DE GARANTIE POUR LA CHAUDIERE.....	12
15. LES DIX COMMANDEMENTS D'UNE INSTALLATION REUSSIE.....	13
16. LISTE DES PIECES DETACHEES.....	13

NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN

1. DESCRIPTION DE LA CHAUDIERE

La chaudière VOSGIENNE CK livrée entièrement montée, est de construction et de conception modernes. Elle est fabriquée avec des matériaux de haute qualité, soudés grâce à la technologie la plus avancée. De plus, elle est conforme aux exigences de la norme européenne EN 303.5 classe 3 et est conforme à toutes les exigences particulières pour la connexion à l'installation d'un système de chauffage central. La chaudière peut être alimentée avec des bûches d'une longueur de **50 cm**.

La chaudière VOSGIENNE CK à **tirage naturel** comprend :

- une chambre de combustion bois à combustion montante et à triple parcours de fumées avec collecteur intégré
- une porte de chargement pivotante en acier doublée d'une isolation réfractaire
- une isolation sur toutes les faces
- un habillage en tôle d'acier laqué d'une peinture époxy
- un régulateur d'arrivée d'air primaire à monter
- une soupape de décharge thermique à monter
- un serpentin de décharge thermique monté à l'arrière
- un régulateur d'air primaire
- un jeu d'outils de nettoyage et son support mural
- un cendrier amovible

La chaudière VOSGIENNE CK doit être placée en chaufferie sur un socle béton à l'abri d'une éventuelle inondation. La chaufferie doit être à l'abri du gel et ventilée. Il est également recommandé de prévoir suffisamment de place autour de la chaudière afin de faciliter les opérations de nettoyage et de maintenance.

Accessoires à installer obligatoirement :

- le kit hydraulique de recyclage avec cartouche thermostatique (72°C), circulateur chauffage, trois vannes d'arrêt et trois thermomètres – code article : H 010406.
- un ou plusieurs ballons d'hydro-accumulation des gammes suivantes :
 - ballon d'hydro-accumulation pour BT de capacité 500 - 800 - 1000 -1500 et 2000 l
 - ballon d'hydro-accumulation BT BE de capacité 500 - 800 - 1000 l avec capacité E.C.S.
 - ballon d'hydro-accumulation BT BES de capacité 500 - 800 - 1000 l avec capacité E.C.S. serpentin solaire
 - ballon d'hydro-accumulation BT SIS de capacité 800 et 1000 l avec serpentin de 55 l E.C.S. et 2 serpentins (solaire + autre énergie).

Options disponibles :

- adaptateur Ø 160 – 180 pour CK 30 et CK 35.
- kit cheminée simple ou isolé
- kit collecteur pour installation d'une chaudière bois avec une chaudière fioul ou gaz sur le même conduit. (ref : E010308)

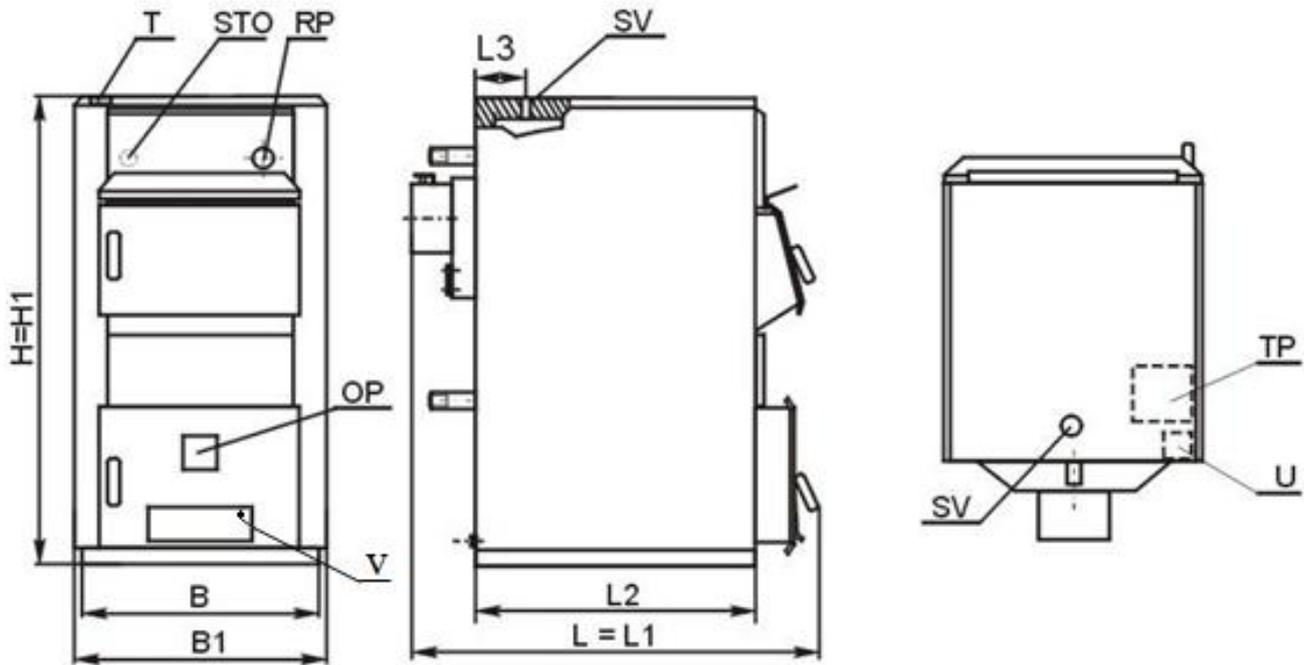
2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Chaudières Vosgienne	CK-20	CK-25	CK-30	CK-35	CK-40	CK-50
Puissance nominale, en kW	20,00	25,00	30,00	35,00	40,00	50,00
Dépression nécessaire à la buse, en mbar	0,16	0,20	0,21	0,22	0,23	0,24
Contenance en eau, en litres	76	81	90	96	101	114
Ø départ / retour chauffage, mâle	1"1/4	1"1/4	1"1/4	1"1/4	1"1/4	1"1/4
Ø vidange, femelle	1/2"	1/2"	1/2"	1/2"	1/2"	1/2"
Ø montage de l'échangeur de sécurité surchauffe, mâle	1"	1"	1"	1"	1"	1"
Ø raccordement de l'échangeur de sécurité surchauffe, mâle	1/2"	1/2"	1/2"	1/2"	1/2"	1/2"
Ø sonde de soupape de décharge thermique, mâle	3/4"	3/4"	3/4"	3/4"	3/4"	3/4"
Ø de buse de fumées, en mm	150	150	160	160	180	180
Ø du conduit de fumées préconisé, en mm	180	180	180	180	200	200
Dimensions chaudière, en mm						
Largeur B1	526	526	576	626	676	676
Profondeur L	1020	1055	1055	1055	1055	1130
Hauteur H	1200	1200	1200	1200	1200	1200
Position axe du départ chauffage H5	1070	1070	1070	1070	1070	1070
Position axe du départ des fumées H4	910	910	905	905	900	900
Position axe du retour chauffage H3	480	480	480	480	480	480
Position axe de la vidange H2	80	80	80	80	80	80
Dimensions chambre de combustion bois, en mm						
Largeur	324	324	374	424	474	474
Profondeur	505	540	540	540	540	615
Hauteur	410	410	410	410	410	410
Volume du foyer, en litres	59	63	73	82	92	102
Dimensions porte de chargement bois, en mm						
Largeur	322	322	372	422	472	472
Hauteur	220	220	220	220	220	220
Capacité mini d'hydro-accumulation, en litres	800	800	1000	1000	1000	1500
Capacité conseillée d'hydro-accumulation, en litres	1000	1000	1500	1500	1500	2000
Longueur des bûches, en cm	50	50	50	50	50	50
Pression maxi de service, en bar	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Nombre de colis sur la palette	1	1	2	2	2	2
Poids emballé, en kg	253	260	282	293	320	348

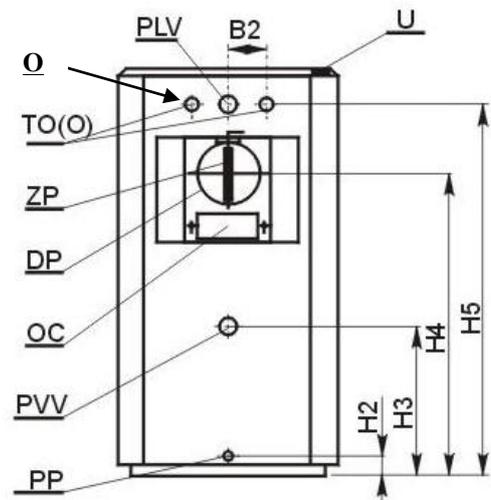
REMARQUES :

- il est obligatoire d'associer la chaudière bois à un **ballon d'hydro-accumulation bien dimensionné** (voir préconisations dans le catalogue général) afin de permettre à la chaudière de fonctionner dans de bonnes conditions et de donner au système de chauffage une certaine autonomie.
- un **kit hydraulique de recyclage** est impératif pour assurer la longévité de la chaudière, sans ce dispositif, la chaudière perdra automatiquement le bénéfice de la garantie.
- un **modérateur de tirage** est nécessaire sur le conduit de raccordement afin d'assurer un tirage stable à la chaudière.
- pour le bon fonctionnement de ce type de chaudière, la cheminée doit avoir une dépression ou **tirage naturel de la valeur indiquée dans le tableau ci-dessus**. Elle se mesure à la buse de la chaudière à **chaud** après 30 min de fonctionnement en allure nominale à l'aide d'un déprimomètre. **La cheminée est l'une des pièces maîtresses dans le bon fonctionnement d'une chaudière bois.**

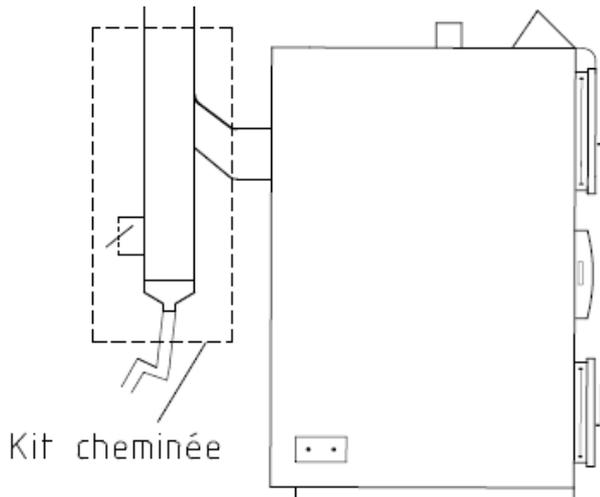
3. CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES



- DP : Départ fumées
- OC : Trappe de nettoyage
- PLV : Départ chauffage 1"1/4
- PVV : Retour chauffage 1"1/4
- PP : Vidange 1/2"
- T : Thermomètre chaudière
- TP : Aquastat pompe de charge
- SV : Raccordement groupe de sécurité : dégazeur manomètre – soupape de sécurité
- TO : Serpentin de décharge thermique 1" à droite
- OP : non utilisé
- O : Sonde de la soupape de décharge thermique 3/4"
- RP : Régulateur d'air primaire
- STO : Doigt de gant chaudière
- ZP : Clapet de buse fumée
- U : Connexion du module de recyclage
- V : Vis pour éviter la fermeture total du clapet



4. CONDUIT DE RACCORDEMENT



Une cheminée déterminée avec précision est une condition préalable au bon fonctionnement d'une chaudière bois. La dépression mini nécessaire à la buse pour une chaudière Vosgienne CK à **tirage naturel** est comprise entre **0,16 mbar à 0,24 mbar** selon les modèles. La cheminée doit être bien isolée thermiquement, étanche et lisse à l'intérieur, une trappe de nettoyage doit être prévue dans la partie inférieure. Une cheminée à double parois polycombustible est idéale. Le diamètre intérieur de la cheminée doit être défini à l'aide d'un logiciel de détermination. Celui-ci ne devra en aucun cas être inférieur au diamètre de buse de la chaudière. L'installation des conduits de fumée et de raccordement doit être réalisée par un professionnel conformément aux législations en vigueur et particulièrement au DTU 24.1.

Le raccordement du conduit de fumées à la cheminée doit se faire avec une pente ascendante et avec une longueur la plus réduite possible tout en restant démontable (idéalement avec un angle de 45°). Un conduit de raccordement métallique de plus de 500 mm doit être isolé thermiquement en ayant recours à des éléments double parois isolés. Son diamètre doit être supérieur ou égal à celui de la buse.

IMPORTANT :

L'installation d'un modérateur de tirage adapté est obligatoire pour éviter le « sur tirage » inévitable de la cheminée sous certains régimes de combustion qui provoquent des surconsommations voire des surchauffes dans le foyer et qui pourraient détériorer prématurément le matériel. Ce modérateur permet de moduler la dépression engendrée par la hauteur, les températures, la section, le vent, etc...

Le modérateur de tirage doit être réglé de façon à obtenir le tirage requis en allure nominale. Il se règle à chaud après au minimum une 1/2 h de chauffage en allure nominale.

Le volet de buse de fumées chaudière doit être réglé en fonction de la configuration de la cheminée. Il permet de modérer le tirage pour les chaudières installées sur des conduits de fumée de grande hauteur. Il est généralement laissé en position «ouverte».

5. DETERMINATION DU DIAMETRE DE CONDUIT DE FUMEE

Le diamètre du conduit de fumée doit être dimensionné en fonction de la chaudière, de la hauteur du conduit, de votre région d'habitation et de l'altitude de votre habitation.

Toutefois, il est conseillé d'installer un conduit de diamètre minimum 180 mm sur les CK 20 à 35 et 200 mm pour les CK 40 et CK 50. Un trop grand diamètre ne permettra pas au conduit de monter en température et provoquera des problèmes dans le fonctionnement.

Il est impératif que le conduit soit isolé ou au moins tubé. En cas de tubage, la lame d'air entre le flexible et le conduit maçonné jouera son rôle d'isolant à condition que la différence de diamètre soit inférieure ou égale à 40 mm. L'espace annulaire entre le tubage et les parois du conduit de fumée doit être ventilé par le biais d'une entrée d'air annulaire basse de 20 cm² et d'une sortie d'air haute de 5 cm².

Dans tous les cas, ce conduit doit être conforme au DTU 24.1 en vigueur ainsi qu'à toutes les exigences locales et nationales.

6. AMENEE D'AIR DE LA CHAUFFERIE

Toute chaufferie doit être équipée d'une ventilation haute et basse afin d'assurer l'arrivée d'air frais appropriée à la puissance de la chaudière. L'ouverture doit être de préférence protégée par une grille, et doit être maintenue ouverte tout au long de l'année.

Les sections d'ouverture sont :

-Ventilation basse : section minimale 350 cm² (3 cm² / kW Pu)

-Ventilation haute : section minimale 250 cm² (2 cm² / kW Pu)

7. SOUPAPE DE SECURITE ET VASE D'EXPANSION

Dans le cas d'une installation de chauffage, il est obligatoire d'installer une soupape de sécurité réglée à 2,5 bar ainsi qu'un vase d'expansion fermé. Il ne peut y avoir de vanne d'arrêt entre la soupape ou le vase d'expansion et la chaudière. Zaegel-Held impose par ailleurs d'associer à la chaudière VOSGIENNE CK, un ballon d'hydro-accumulation d'une capacité importante permettant de recueillir l'équivalent en énergie à une charge complète de bois de la chaudière. Les capacités à prévoir sont en fonction du modèle de chaudière retenu. Dans ce cas, veiller à prévoir une capacité de vase suffisante en fonction du volume d'eau dans l'installation.

8. MONTAGE DE LA SOUPAPE DE DECHARGE THERMIQUE

La chaudière est livrée avec un serpentin de surchauffe monté d'usine et une soupape de décharge thermique :

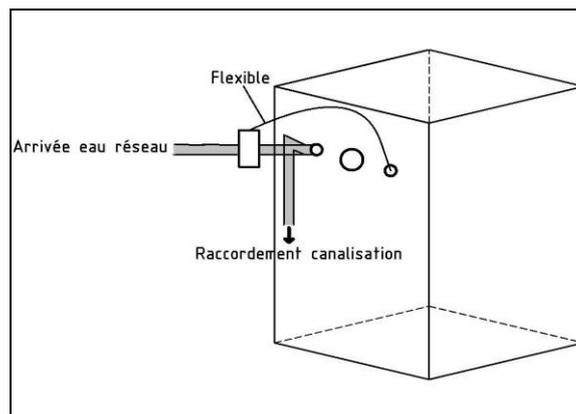
- le serpentin de sécurité de surchauffe est livré monté et étanché (voir repère TO en page 4). La sortie latérale d'équerre est à raccorder directement à l'égout. Toutefois l'écoulement doit rester visible, un entonnoir à garde d'air constitue la solution adéquate.

- la soupape de décharge thermique fournie est placée lors du transport dans le corps de chauffe. Celle-ci est à raccorder dans l'axe du serpentin de sécurité de surchauffe. Aucun organe de coupure ne doit être monté entre la soupape et le serpentin de surchauffe et dans tous les cas, le **serpentin ne doit pas rester en eau**. Veiller également à ce que la soupape soit aisément accessible surtout pour son remplacement éventuel.

- la sonde de la soupape de décharge thermique est à placer et à étancher dans le piquage situé de l'autre côté de la buse de fumées – orifice en 1" (voir repère O en page 4).

En cas de coupure électrique du circulateur et tout en ayant une chaudière chargée en combustible, l'inertie amènera rapidement cette dernière à une température de 95°C. La soupape de décharge thermique commencera à faire circuler l'eau du réseau E.F. dans le serpentin de sécurité de surchauffe afin de refroidir la chaudière dans les meilleurs délais et éviter tout dégât irréversible.

Le montage de la protection thermique est obligatoire.



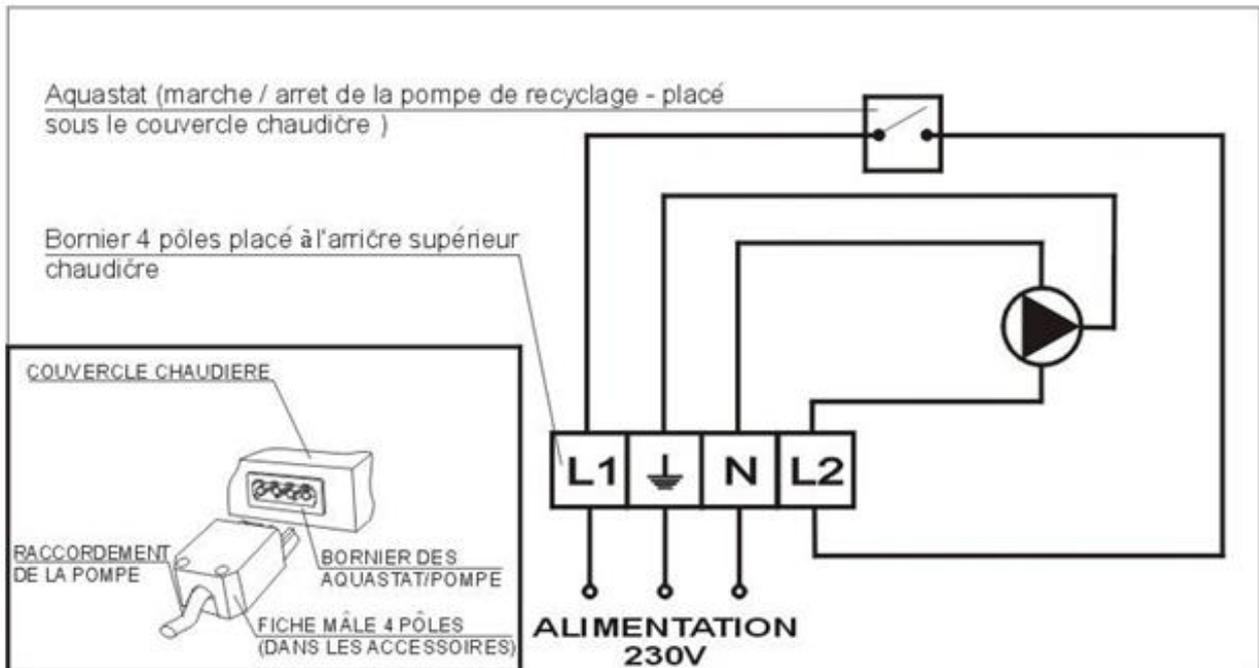
9. MODULE HYDRAULIQUE DE RECYCLAGE

Zaegel-Held propose dans sa gamme d'accessoires, un module de recyclage (code article H 010 406) et dont le circulateur peut être piloté par l'aquastat placé à l'arrière, en partie haute de la chaudière (voir les repères TP et U de la page 4). Le câble doit être connecté à la fiche 4 pôles mâles livrée en accessoires. Ce module isolé est également pourvu d'une vanne thermostatique Termovar tarée à 61°C.



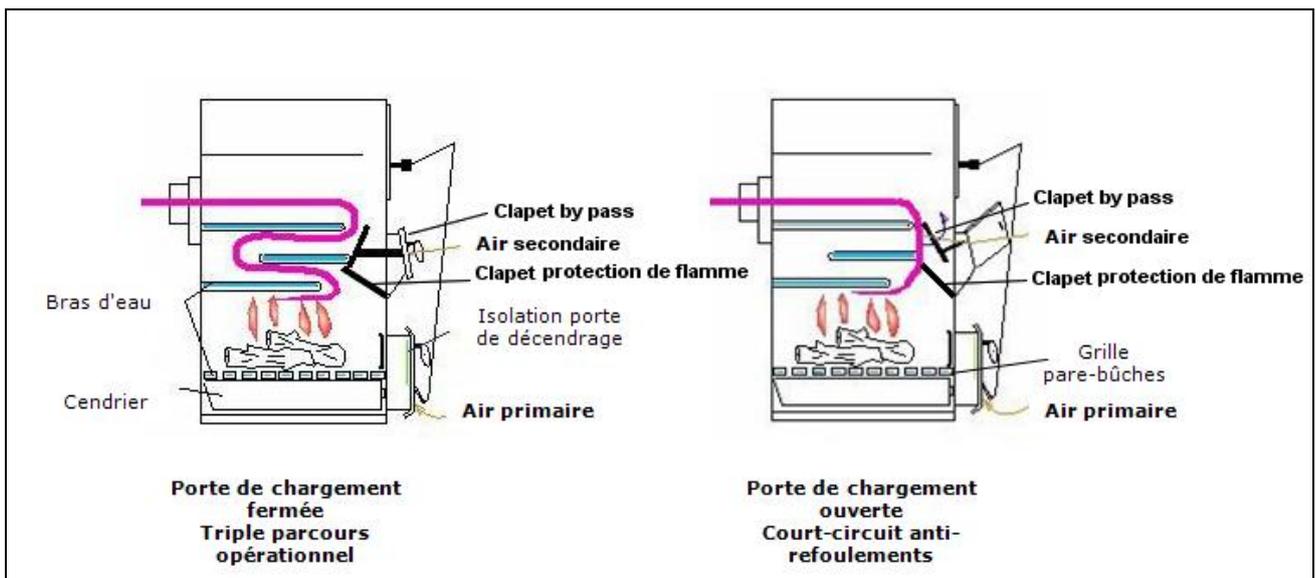
10. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Raccorder le module de recyclage Vosgienne (code article H 010 406) directement sur le connecteur 4 pôles branché à l'arrière gauche de la chaudière Vosgienne CK. L'aquastat chaudière monté et raccordé sur le bornier, conformément au schéma ci-dessous servira à faire fonctionner ou non le circulateur de recyclage du module. L'aquastat sera réglé à une température de déclenchement comprise entre 55° C et 60° C ce qui correspond au minimum du réglage.



11. FONCTIONNEMENT DE LA CHAUDIERE

SCHEMAS DE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :



ALLUMAGE :

Allumer le feu avec du papier, du petit bois et des bûches. Après quelques minutes, le feu étant stabilisé, charger modérément la chaudière avec du bois calibré d'une longueur de **50 cm** et d'environ 15 cm de diamètre. Le bois doit être **fendu** pour bien sécher.

AIR PRIMAIRE :

Régler le régulateur d'air primaire sur 5 ou 6 de manière à ce que le clapet se trouvant sur la porte de décendrage commence à se fermer dès que la chaudière arrive à la température de 85° C. La longueur de la chaînette est à ajuster afin que le clapet d'air se ferme à 92° C. La température de la chaudière doit être au minimum de 75° C en fonctionnement. Laisser un passage d'air minimum de 5 mm à l'aide de la vis du clapet d'air afin d'éviter une fermeture totale de celui-ci.

AIR SECONDAIRE :

Une bonne combustion au bois nécessite un apport d'air secondaire. Ouvrir à cet effet plus ou moins la demi-lune avant sur la porte de chargement bois. Cette demi-lune doit être ouverte environ au tiers de son ouverture maximum.

RECHARGE :

Ouvrir la porte de chargement avec précaution. A l'aide des outils de nettoyage, décendre si besoin la grille. Puis charger le bois sur la braise résiduelle. Vérifier la température des ballons tampon avant chaque charge. Il ne faudra en aucun cas recharger si les ballons sont proches de leur température maximum (90°C). Adapter la quantité de bois chargé en fonction de la température du ballon. Une fois la porte de chargement ouverte et après avoir rechargé en bois le foyer, **veiller à remonter la plaque avant inférieure sous peine de bistrer rapidement la chambre de combustion.**

RECOMMANDATIONS :

- il est impératif, lors de la première mise en route, de mesurer le tirage à chaud au niveau de la buse et de régler le modérateur. Si le tirage de celui-ci n'est pas conforme, arrêter la chaudière et réaliser les modifications nécessaires.

- la chaudière au bois VOSGIENNE CK ne doit jamais fonctionner au ralenti ou avec le clapet d'air primaire entièrement fermé. Il résulterait inévitablement une formation de goudron dans le foyer de la chaudière.

- le bois utilisé en tant que combustible doit avoir une hygrométrie < à 20 %, soit l'équivalent de 2 à 3 ans de séchage sous abri en fonction des essences. Au-delà de 20 % la combustion sera dégradée. Une formation de bistre et des dépôts d'acides nuisibles à la cheminée seront inévitables.

- le bois en bûches de **50 cm de long** et d'un diamètre > à 20 cm, doit être fendu afin d'assurer une combustion la plus complète tout en minimisant la quantité de cendres produite.

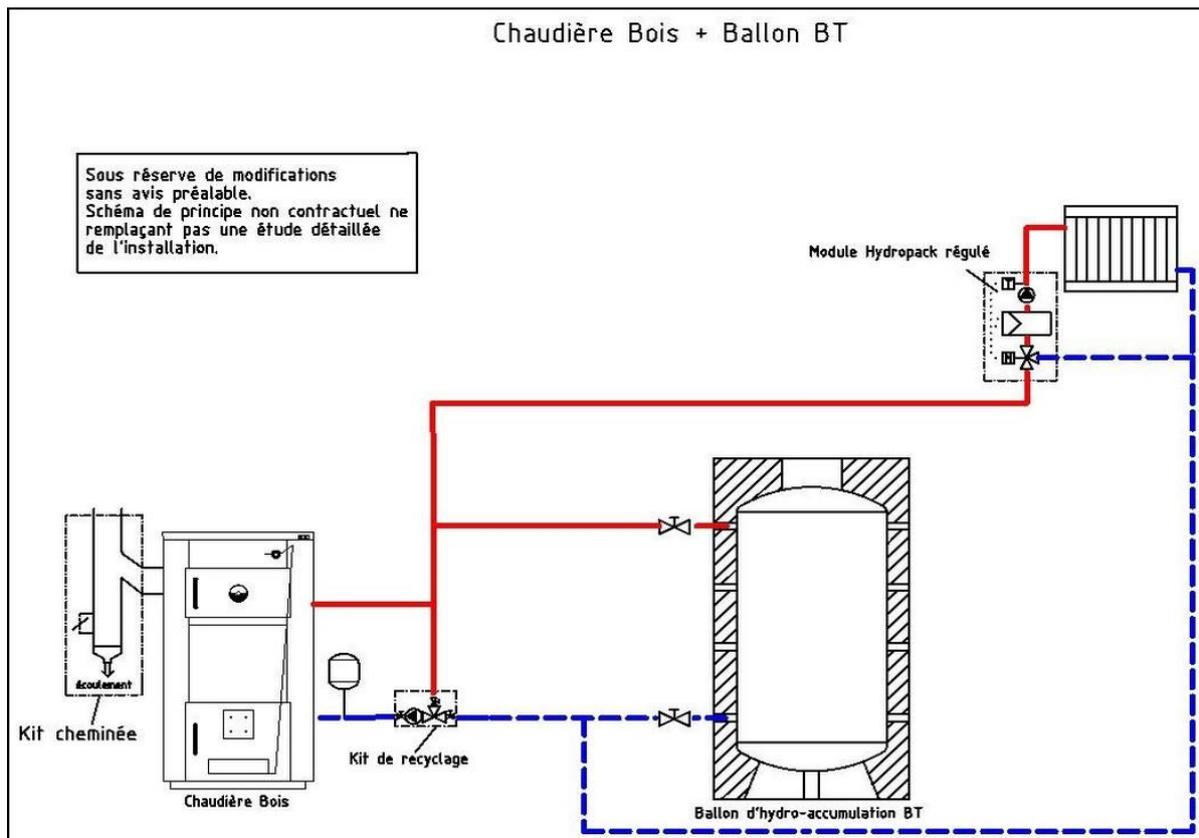
- vérifier la bonne étanchéité entre la chaudière et la cheminée. La valeur de tirage naturel nécessaire serait difficile à atteindre en cas de mauvaise étanchéité et provoquerait un dégagement de fumées dans la chaufferie à l'ouverture de la porte de chargement par exemple.

- la chaudière devra fonctionner avec des températures d'eau entre 75 et 85° C. De plus, la température de retour ne devra pas être inférieure à 60° C. Aussi, est-il important d'associer à la chaudière VOSGIENNE CK, un kit hydraulique de recyclage. De cette, façon une partie de l'eau chaude produite par la chaudière bois est mélangée à l'eau de retour réduisant ainsi les risques de corrosion et de bistre de la chambre de combustion et assurant une longévité supérieure à la chaudière. Sans ce dispositif, aucune garantie sur le corps de chauffe ne pourra être accordée.

12. SCHEMA HYDRAULIQUE DE RACCORDEMENT

Il est obligatoire de raccorder la chaudière Vosgienne CK avec l'ensemble des accessoires conformément au schéma ci-dessous :

- un groupe de sécurité chaudière comprenant manomètre, dégazeur et soupape de sécurité
- un modérateur de tirage sur le conduit de raccordement à la cheminée
- un kit hydraulique de recyclage
- un ou plusieurs ballons d'hydro-accumulation BT équipés de 3 à 4 thermomètres
- un kit sanitaire pour les modèles de ballons BT BE et BT BES
- une vanne 3 voies motorisée.



Ceci est un exemple de montage. Il a pour avantage de pouvoir desservir votre habitation en priorité et de ne stocker dans le ballon que le surplus d'énergie. Celle-ci servira à chauffer votre logement une fois la chaudière éteinte.

Ce montage répond à une majorité des cas de figure mais votre installateur peut vous proposer d'autres montages plus adaptés à vos besoins.

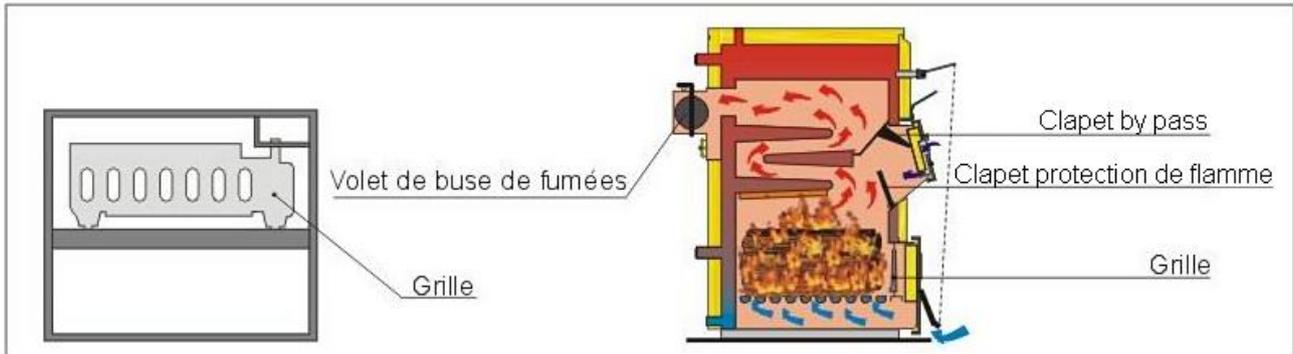
13. MAINTENANCE ET ENTRETIEN

Il est recommandé de nettoyer tous les jours la surface en-dessous de la grille ainsi que la chambre de combustion. Utiliser à cet effet les outils de nettoyage fournis avec la chaudière à savoir :

- brosse
- tisonnier
- grattoir

Démonter le clapet by-pass afin de pouvoir accéder correctement à l'échangeur supérieur.

A l'arrière de la chaudière se trouve une trappe de nettoyage qui permettra de récupérer les suies des carneaux de fumées. Après l'intervention, replacer la trappe arrière, la grille inférieure, le volet d'air et le **clapet protection de flamme** dans leur position d'origine.



Une fois la porte de chargement ouverte et après avoir rechargé en bois le foyer pour la remise en service, **veiller à remonter la plaque avant inférieure de protection de flamme, sous peine de bistrer rapidement la chambre de combustion.**

CONDUIT DE RACCORDEMENT ET CHEMINEE :

Le règlement sanitaire département RSDT rend obligatoire dans son article 31 :

- le ramonage des conduits de fumée **deux fois par an** pour les combustibles solides, dont une fois pendant la période d'utilisation. C'est primordial pour votre sécurité !
- de faire effectuer ces opérations par une entreprise qualifiée.

Conformément au NF DTU 24.1 P1, on entend par ramonage, le nettoyage par action mécanique directe de la paroi intérieure du conduit de fumée afin d'en éliminer les suies, les dépôts et d'assurer la vacuité du conduit sur tout le parcours. **Attention** : un ramonage chimique ne remplace pas un ramonage mécanique et le certificat de ramonage fourni n'a aucune valeur auprès des assurances.

INSTRUCTIONS GENERALES :

- vérifier le plein d'eau de l'installation et compléter s'il y a lieu
- vérifier l'état du raccordement du conduit de fumées
- vérifier l'état du vase d'expansion
- procéder à une purge d'air si nécessaire
- vérifier les arrivées d'air frais dans la chaufferie (à ne surtout pas obturer)
- vérifier le fonctionnement de la soupape de décharge thermique.

14. CONDITIONS DE GARANTIE

1. Nos produits sont garantis contre tout défaut de fabrication pour autant qu'ils soient employés dans des conditions normales, installés et entretenus conformément aux règles de l'art, à la réglementation en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Entre autres, les impositions de nos notices techniques auront été respectées et un entretien annuel aura été effectué par un personnel qualifié.

En particulier, notre garantie n'est valable que sous réserve de la stricte observation des " Prescriptions concernant l'installation, l'utilisation et l'entretien " des chaudières et avant-foyers à circulation "eau chaude et vapeur basse pression" constituant l'Annexe 2 à l'accord français du 2 juillet 1969 entre, d'une part l'Union Nationale des Chambres Syndicales du Chauffage, de la Ventilation et du Conditionnement d'Air (U.C.H.) et, d'autre part de la "Chambre Syndicale des Fabrications de Matériel de Chauffage Central Radiateurs et Chaudières en Fonte" et la "Chambre Syndicale des Constructeurs de Chaudières en Acier, de brûleurs à combustibles liquides".

Notre garantie ne couvre pas les chaudières :

- alimentées par de l'air comburant pollué par des éléments corrosifs tels que le chlore, le fluor, le soufre, etc... et dans lesquelles circule de l'eau de distribution ne possédant pas les caractéristiques de l'additif N°A au D.T.U. 60-1 de février 1977
- dépourvues de dispositif de sécurité thermostatique luttant contre la décharge thermique.
- ayant été détériorées par le gel
- ayant été détériorées par une surpression dans le circuit de chauffage (maxi : 2,5 bar)
- ayant été détériorées suite à un mauvais ou à l'absence d'entretien
- installées sans kit de recyclage.

2. Notre garantie ci-dessous confirmée par la carte de garantie dûment complétée prend cours à la date de facturation de l'installateur envers l'utilisateur.

Sa durée s'établit comme suit :

- corps de chauffe : **3 ans**
- organes de commande et de contrôle : **2 ans.**

3. La garantie se limite à notre convenance, soit à la remise en état, soit au remontage pur et simple de la pièce retournée franco à notre siège social et reconnue défectueuse par notre service technique. **Ceci à l'exclusion de tous frais de main d'œuvre, transport ou démontage, déplacement, immobilisation et de dommages et intérêts ou indemnités quelconques.**

4. La remise en état d'une pièce pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger celle-ci.

5. Notre responsabilité ne saurait être engagée au titre de l'installation et du service après-vente de nos appareils dont la charge incombe exclusivement à nos clients installateurs. Les visites que nous pouvons être conduits à effectuer à l'un de ces titres chez l'utilisateur ont un caractère d'assistance technique et ne peuvent en aucune façon nous engager.

RECOMMANDATIONS :

Pour garantir les performances énergétiques et la longévité du système de chauffage, il est impératif d'en assurer une protection efficace et durable quels que soient les matériaux utilisés. La durée de vie de l'installation dépend essentiellement de la corrosion et/ou de l'entartrage. La corrosion est un processus naturel qui se produit chaque fois qu'un métal ou plusieurs métaux sont en contact avec l'eau et l'oxygène. Les incidents et ruptures de matériels consécutifs à ces phénomènes ne sont pas couverts par notre garantie. Il est par conséquent largement conseillé de traiter l'eau dans l'installation par des produits agréés par le Conseil Supérieur de l'Hygiène Public de France.

15. LES DIX COMMANDEMENTS D'UNE INSTALLATION REUSSIE

- Le conduit de cheminée ainsi que le conduit de raccordement doivent être bien dimensionnés.
- Un modérateur de tirage doit permettre la régulation du tirage quel que soit le régime de combustion.
- Les entrées d'air au niveau de la chaufferie doivent être suffisantes pour bien alimenter la chaudière.
- Un kit de recyclage doit être impérativement mis en place pour éviter les retours inférieurs à 61° C.
- Un ballon d'hydro accumulation bien dimensionné doit être mis en place.
- L'essence du bois doit être sélectionnée parmi les feuillus durs.
- Le bois doit être sec (maxi 20 % d'humidité), et son diamètre adapté.
- La conduite de la chaudière est primordiale pour son bon fonctionnement : charge adaptée, comprise entre 50 et 100 % de la charge maxi, fonctionnement en allure nominale, charge en bois de la chaudière lorsque les ballons sont suffisamment descendus en température...
- La température de la chaudière doit être comprise entre 75 et 90° C
- Les vases d'expansion sont à déterminer avec précision (très grand volume d'eau).

16. LISTE DES PIECES DETACHEES

Désignation des pièces	Référence
Thermomètre rectangulaire chaudière	N 14900
Aquastat de réglage mise en service pompe de charge ou module de recyclage	N 19449
Corps de chauffe CK-20	N 16660
Corps de chauffe CK-25	N 16661
Corps de chauffe CK-30	N 16662
Corps de chauffe CK-35	N 16663
Corps de chauffe CK-40	N 16664
Corps de chauffe CK-50	N 16665
Grille 230 x 130 mm CK-20 – CK-25	N 10857
Grille 340 x 130 mm CK-30 – CK-35 – CK-40	N 13450
Doigt de gant Ø 15 x 150 mm	N 19315
Registre d'air interne de la porte supérieure CK-20 – CK-25	N 13342
Registre d'air interne de la porte supérieure CK-30	N 13345
Registre d'air interne de la porte supérieure CK-35	N 13336
Registre d'air interne de la porte supérieure CK-40	N 13337
Protection de flamme mobile de la porte supérieure CK-20 – CK-25	N 13341
Protection de flamme mobile de la porte supérieure CK-30	N 13338
Protection de flamme mobile de la porte supérieure CK-35	N 13339
Protection de flamme mobile de la porte supérieure CK-40	N 13340
Côté gauche CK-20	N 16881G
Côté gauche CK-25 – CK-30 – CK-35 – CK-40	N 17011G
Côté gauche CK-50	N 16883G
Côté droit CK-20	N 16880G
Côté droit CK-25 – CK-30 – CK-35 – CK-40	N 17010G
Côté droit CK-50	N 16882G
Couvercle CK-20 – CK-25	N 17017G
Couvercle CK-30	N 17018G
Couvercle CK-35	N 17019G
Couvercle CK-40 – CK-50	N 17020G
Tôle arrière CK-20 – CK-25	N 16981G
Tôle arrière CK-30	N 17050G
Tôle arrière CK-35	N 17051G
Tôle arrière CK-40 – CK-50	N 17052G

Tôle avant supérieure CK-20 – CK-25	N 16979G
Tôle avant supérieure CK-30	N 16978G
Tôle avant supérieure CK-35	N 16977G
Tôle avant supérieure CK-40	N 16976G
Tôle avant inférieure CK-20 – CK-25	N 16980G
Tôle avant inférieure CK-30	N 17031G
Tôle avant inférieure CK-35	N 17032G
Tôle avant inférieure CK-40	N 17133G
Tôle de protection du régulateur de tirage CK-20 – CK-25	N 17023G
Tôle de protection du régulateur de tirage CK-30	N 17024G
Tôle de protection du régulateur de tirage CK-35	N 17025G
Tôle de protection du régulateur de tirage CK-40	N 17026G

Désignation des pièces**Référence**

Porte avant supérieure CK-20 – CK-25	N 16852
Porte avant supérieure CK-30	N 16854
Porte avant supérieure CK-35	N 16856
Porte avant supérieure CK-40 – CK-50	N 16858
Porte avant inférieure CK-20 – CK-25	N 16853
Porte avant inférieure CK-30	N 16855
Porte avant inférieure CK-35	N 16857
Porte avant inférieure CK-40 – CK-50	N 16859
Bourellet céramique d'étanchéité de porte Ø 14 mm	Z 510518001
Couvercle de porte inférieure	N 13439
Couvercle d'air secondaire	N 13440
Poignée de porte	N 19513
Vis plastifiée M8 x 15 mm	N 13132
Régulateur de tirage	N 15911
Soupape de décharge thermique complète	N 12561
Brosse de nettoyage	N 16473
Tisonnier	N 16475
Grattoir	N 16474
Support des outils de nettoyage	N 16476
Cendrier CK-20 – CK-25	N 14225
Cendrier CK-30	N 14226
Cendrier CK-35	N 14227
Cendrier CK-40 – CK-50	N 14228

Informations contractuelles. Les informations techniques contenues dans cette brochure ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées sans notification préalable.

ZAEGEL-HELD

35 rue du Général Leclerc - BP 26 - 67211 OBERNAI Cedex
Tél : 03.88.49.97.29 – Fax : 03.88.95.65.71
www.zaegel-held.com – e-mail : info@zaegel-held.com